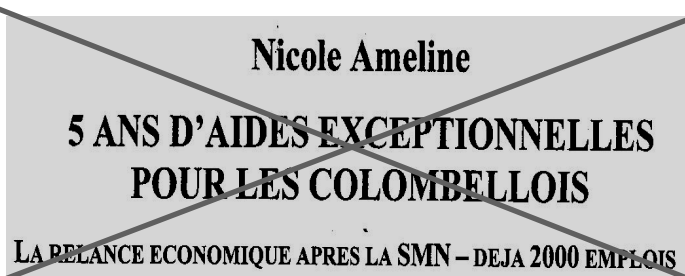


Colombelloises, Colombellois,

La candidate de l'UMP, Nicole AMELINE, vient de faire distribuer dans vos boîtes à lettres un tract qui m'oblige à m'exprimer (alors que je ne suis pas candidat dans cette élection législative), tant il est révoltant et mensonger. Cette outrage est inadmissible de la part d'un ancien ministre de notre pays ! Je me fais donc un devoir de rétablir la vérité en répondant.

Madame Ameline,

Je suis Maire de Colombelles depuis plus de six ans. Vous n'êtes venue ici qu'une seule fois nous rencontrer : c'était en mai 2002, nous vous avons invitée pour l'inauguration de nos premières « Germinales ». Vous ne m'avez alors pas (et d'ailleurs jamais) questionné sur nos projets et les difficultés connues par Colombelles et ses habitants...



Voilà la vérité, il faut l'apprendre ou la rappeler aux Colombellois !

- Vous n'avez aucunement participé à la création du pôle agro-alimentaire **NORMANDIAL**, dont vous ignorez même le nom !
- Vous n'avez pris aucune part active à l'installation du centre de recherche **NXP-PHILIPS** sur le territoire de l'ancienne sidérurgie !
- Vous n'êtes pour rien dans le lancement du Campus technologique **EFFISCIENCE**, dont une fois encore vous ignorez le nom ! Vous étiez absente lors de sa récente inauguration !
- Maire de Colombelles, j'ai travaillé sur ces dossiers, je représentais les élus et les Colombellois, jamais je ne vous ai croisée et je n'ai même jamais entendu votre nom cité ! Ni encore sur les projets en cours d'étude...

➤ Vous prétendez avoir obtenu 8,6 millions d'euros pour la rénovation du centre ville !

La loi Borloo de 2003, en créant l'ANRU, excluait Colombelles de ce dispositif dédié à la rénovation urbaine ! Malgré cela, c'est ici, à Colombelles, par nous-mêmes, que nous avons constitué un dossier de demande de dérogation. Une fois cette dérogation arrachée, nous sommes montés à Paris défendre notre projet auprès de l'ANRU, et nous avons réussi. Yves BOISSEAU, député, nous a accompagnés, c'est vrai, mais en même temps il nous refusait toute aide financière de sa réserve parlementaire (alors que la Région contribue quant à elle pour 4 millions d'euros sur l'ensemble du projet urbain).

➤ 40 000 euros pour les jeunes !

Colombelles a obtenu non pas 40 000 euros, mais près de 100 000 euros pour son **Dispositif de Réussite Educative**. **Comment ?** En étant la première ville de Basse-Normandie à signer avec le Préfet, représentant l'Etat, un engagement pour nos jeunes en difficultés scolaires. **Pourquoi ?** Parce que nos projets, préparés par nous-mêmes et sans l'appui de personne, étaient prêts depuis deux ans !

➤ Le doublement de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) !

La DSU est un dispositif de droit commun, qui s'applique sans nécessiter l'appui d'un député, d'une ambassadrice ou d'un ministre ; cette dotation d'Etat est réservée aux communes dont les habitants sont les plus pauvres. Madame Ameline, je me dois de vous rappeler que cette aide ne sert pas à la production de logements mais à soutenir les actions de lutte contre l'exclusion sociale !

Voilà la vérité que je me devais de rétablir

Le 10 juin prochain, je demande aux Colombellois qui me savent sincère et me font confiance de ne pas soutenir ni voter Nicole Ameline.

Colin SUEUR,
Maire de Colombelles